

Obligations pour tous

Les évaluations d'incidences

Les évaluations d'incidences s'imposent dès qu'une **activité**, quelle que soit sa nature, risque d'impacter le paysage et ses espèces sauvages inféodées.

Elles sont **obligatoires** et réglementaires*

Listes d'exemples non exhaustives

- Retournement de prairie
- Arrachage de haie
- Drainage, assèchement, imperméabilisation, remblai de zones humides
- Documents de gestion forestière
- Création de piste forestière, de place de dépôt
- Défrichement
- Certaines coupes hors document de gestion durable
- Prélèvement et travaux sur cours d'eau, création de plan d'eau
- Manifestation sportive et culturelle
- Plan local d'urbanisme

Comment faire ?

L'**animateur** natura 2000 est **référent** pour vous accompagner :

- à évaluer si votre activité y est soumise et, le cas échéant,
- à vous aider à remplir le formulaire officiel.

*Réglementées par le code de l'environnement

bassin de la Grosne et du Clunisois

Périmètre du site

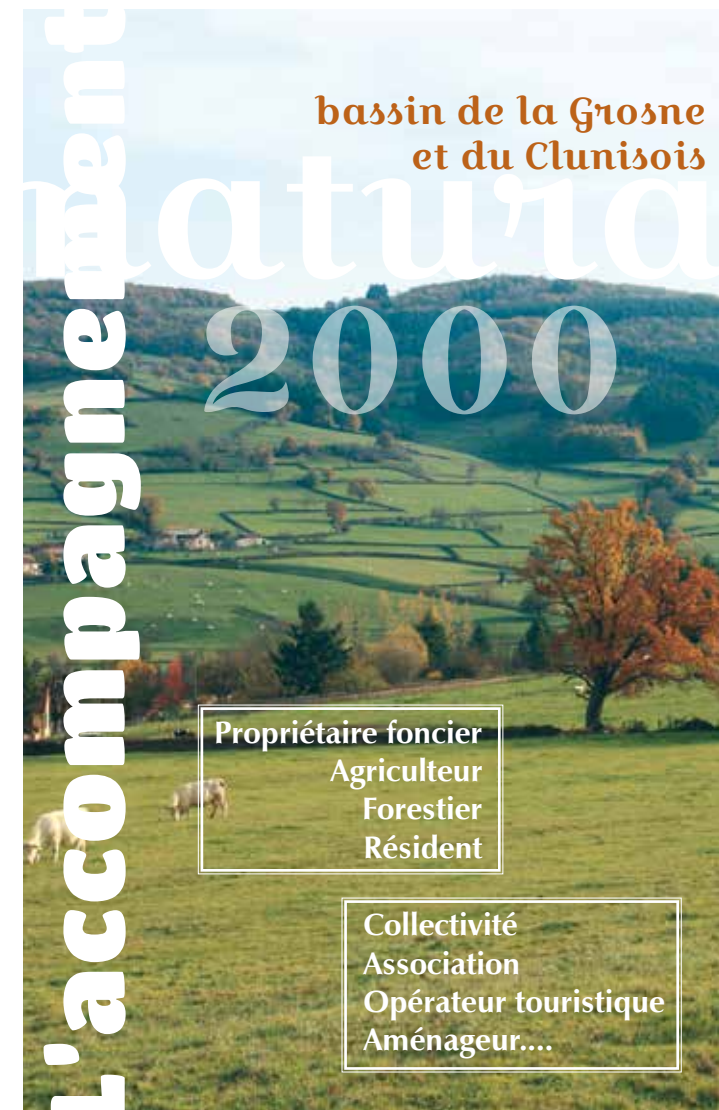


Pour en savoir plus contactez l'animateur

Tél. : 03 85 59 13 18
Mél : natura2000.grosne.clunisois@orange.fr
Internet : grosne-clunisois.n2000.fr

Communauté de communes du Clunisois
5 place du marché 71250 Cluny

crapaud Sonneur à ventre jaune



bassin de la Grosne et du Clunisois

natura 2000

Propriétaire foncier
Agriculteur
Forestier
Résident

Collectivité
Association
Opérateur touristique
Aménageur....

Les services et conseils d'un animateur

Aide à la décision, recherche de financement, réflexion sur des options d'aménagement et de gestion...

Pour prendre en compte les richesses qui font l'identité de votre territoire.



Engagement de chacun

Volontaire et accompagné

Vous avez besoin d'un **interlocuteur** pour discuter de toutes les questions qui touchent aux prairies, haies, arbres isolés, forêts, boisements et à toutes les zones humides.

L'animateur natura 2000 est une **personne ressources** à votre disposition par téléphone ou chez vous.

Il vous orientera vers les acteurs compétents et vous exposera les **dispositifs contractuels** existants :

- agricoles,
- forestiers,
- particuliers,
- charte.

Le site natura 2000 se construit par votre **engagement**

Production, loisirs et biodiversité

Maintien des bois morts et sénescents. Encouragement à la diversité des essences et des parcours sylvicoles

Pâturage, prairies fleuries

Maintien d'une gestion agricole pour l'entretien des pelouses sèches

Barrière, protection, production, gîtes à auxiliaires, corridors biologiques

Restauration et entretien des haies

Vous êtes au coeur du site natura 2000 et le faites vivre

Confort des animaux, gîtes à auxiliaires, production

Préservation des arbres isolés

Maintien des berges, gestion des crues, production, biodiversité

Entretien et restauration de la ripisylve

Gîtes à chauve-souris, chouettes...

Prise en compte des caves, combles, greniers, toitures, volets...

Abreuvoir, épuration, stockage, biodiversité

Entretien et restauration des mares, suintements, ruisseaux...